

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 23 (1975)

**Rubrik:** Société des Amis du Musée d'art et d'histoire

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Société des Amis du Musée d'art et d'histoire

## RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR L'EXERCICE 1974

Mesdames, Messieurs,

Votre comité se présente cette année devant votre assemblée sans pouvoir vous montrer un objet tangible de son activité. En effet, nous n'avons procédé à aucun achat durant l'exercice écoulé.

Cela n'est pas dû, contrairement à ce que vous pouvez raisonnablement imaginer, à la seule modicité de nos ressources, mais bien plutôt au souci de notre comité de n'acquérir pour notre musée que des pièces dont on soit certain que leur qualité et leur intérêt justifient leur exposition au public le plus souvent possible, et leur séjour dans les dépôts le plus rarement possible.

Notre comité, en poursuivant cette politique de rigueur, limite donc volontairement sa liberté de choix en face des offres qui lui sont faites.

Si vous regardez les acquisitions faites par notre société au cours des dernières décennies, en faveur du musée, vous conviendrez que nous avons raison de poursuivre cette ligne de conduite adoptée par nos prédecesseurs.

Le nombre de nos membres qui va diminuant depuis plusieurs années n'est pas sans causer des soucis à votre président et, ce sera une des tâches prioritaires du comité – que vous allez réélire tout à l'heure – que de lancer une campagne de recrutement pour inverser cette tendance et retrouver au moins l'effectif de 350 membres qui était le nôtre dans les années 1920.

Au moment où le nombre des visiteurs de notre musée et de ses annexes a encore augmenté pour atteindre l'an dernier 210 000, il serait normal, et même indispensable, que nous soyons beaucoup

plus nombreux, car les forces d'intérêt, voire d'enthousiasme (dans certains cas tout au moins) que représente cette masse de visiteurs, restent inemployées presque entièrement.

Cette augmentation régulière du nombre de visiteurs de notre musée traduit l'effort constant déployé par la Direction du musée et par ses conservateurs pour susciter l'intérêt de la population.

Vous avez, sans doute, tous vu l'exposition magistrale des collections de François Tronchin présentée au Musée Rath l'été dernier. Cette exposition a attiré, à elle seule, plus de 14 000 visiteurs.

Moins nombreux, mais tout de même encore plus de 5000 furent ceux qui hantèrent les salles du Musée Rath à l'occasion d'Ambiance 1974, l'exposition d'art contemporain.

Même si ces deux expositions n'ont pas eu lieu simultanément, on doit constater que l'amateur d'art d'aujourd'hui est tenu d'avoir une grande souplesse de sensibilité s'il veut pouvoir participer à toutes les manifestations qui lui sont proposées.

Nous nous réjouissons enfin d'avoir pu voir, en octobre, une rétrospective des œuvres d'Alexandre Blanchet.

Notre public doit, en effet, être en mesure de rester régulièrement en contact avec les artistes genevois et nous ne devons pas perdre de vue que depuis deux siècles, Genève n'a cessé d'être représentée par des artistes de talent, et occupe, à ce titre, une place particulière et très enviable dans l'histoire de la peinture en Suisse.

Au Cabinet des Estampes, l'exposition des miniatures persanes provenant du legs Jean Pozzi, a suscité un vif intérêt du public. Elle était attendue avec impatience par tous ceux qui savaient de quoi il s'agissait; leur attente n'a pas été déçue.

Au chapitre des acquisitions, le Cabinet des Estampes s'est enrichi d'une superbe eau-forte de Jacques Callot représentant une grande scène de chasse. Cette pièce vient heureusement compléter une série déjà presque entière.

Vous pouvez aussi admirer, dans la galerie de peinture de ce bâtiment, une grande composition du XVII<sup>e</sup> siècle de Nicolas Régnier, joueurs de cartes et diseuse de bonne aventure. Il s'agit là de l'acquisition la plus importante faite l'année dernière par le Musée, en conformité de sa politique d'achat inaugurée il y a deux ans, politique, nous le rappelons, de concentration des moyens sur un nombre réduit d'acquisitions.

En ce qui concerne la modernisation du Musée, l'année 1974 a vu la création à la rue du Clos, aux Eaux-Vives, d'un nouvel atelier pour la restauration des métaux, de la céramique, de la verrerie et des objets archéologiques. L'ouverture de cet atelier peut être considéré comme le signe annonciateur d'événements beaucoup plus importants qui sont intervenus entre-temps et qui concernent la rénovation du musée.

Comme vous le savez, nos musées, et notamment ce bâtiment, le Musée Rath et le Musée de l'Ariana sont arrivés à un état de décrépitude tel que si des travaux ne sont pas rapidement entrepris, la direction devra se résoudre à organiser, aux entrées de nos musées, un service de location de parapluies aux visiteurs pour les jours de mauvais temps!

Cette perspective rafraîchissante sera heureusement évitée. En effet, le 19 décembre dernier, le Conseil municipal a voté un crédit de 1,6 million pour la rénovation complète du Musée Rath, dont les surfaces d'exposition seront doublées, grâce à l'utilisation des sous-sols.

En ce qui concerne le Musée d'art et d'histoire, le Conseil municipal a voté – lors de l'ultime séance de sa législature, le 16 avril 1975 – un crédit de 3,5 millions pour l'exécution d'une première étape de réfection du bâtiment dans lequel nous siégeons ce soir.

Notre musée est donc sur le point de subir une rénovation complète dont la nécessité et l'urgence n'ont pas échappé au Conseil municipal, puisque ces crédits – qui ont beaucoup tardé à lui être présentés – ont été votés sans délai et à l'unanimité.

Nous en sommes, pour l'instant, essentiellement aux réparations, mais on peut espérer que le

moment venu, les trains de crédits encore nécessaires pour la rénovation et la restructuration proprement dite seront acceptés par les conseillers municipaux.

La population ne saurait comprendre qu'on laisse notre patrimoine artistique et culturel s'effriter, faute d'entretien et de remise à la page de sa présentation. Il suffit d'ailleurs de voir l'attrait considérable qu'exerce sur le public notre Musée d'histoire naturelle, neuf et de conception moderne, pour imaginer le rayonnement que pourra avoir notre Musée une fois rénové dans son ensemble.

Ce sera le sujet dont notre conférencier nous entendra tout à l'heure, mais auparavant, il nous incombe de procéder aux tâches administratives de notre assemblée.

Le mandat de six membres du comité vient à échéance. Si vous le voulez bien, je vous propose de renouveler votre confiance à :

Mme Jean OEDERLIN,  
MM. Jacques DARIER, notre fidèle trésorier,  
Alain DUFOUR,  
J. F. DUMUR,  
Ulysse VAUTHIER,  
et votre serviteur,

tous acceptent d'être reconduits dans leur charge.

En raison de sa nomination comme directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, M. Paul CHAIX nous a demandé de quitter notre comité, tout en restant membre de notre société.

M. Chaix a estimé qu'il ne convenait pas au directeur d'un des services de la Ville, proche parent de celui des musées, d'être en même temps membre de notre comité.

Comprisant les raisons de M. Chaix, qui sont d'ailleurs bien dans sa ligne, nous avons accepté avec regret sa démission. Nous le remercions pour tout le travail qu'il a fait au sein de notre comité, et nous profitons de sa présence pour le féliciter – bien qu'avec un peu de retard – pour sa nomination à la tête de la BPU.

Pour assurer l'intérim, nous avons fait appel à M. Jacques DROIN, membre fidèle de notre société et juge.

Je vous propose donc de confirmer la nomination de M. Droin.

Il vous appartient également de renouveler le mandat de MM. MOURON et GUEX comme vérificateurs des comptes.

Qu'il me soit permis de remercier les membres de votre comité et nos vérificateurs des comptes pour leur dévouement et leur activité.

Après avoir entendu les rapports statutaires, vous aurez le plaisir, Mesdames, Messieurs, d'entendre M. LAPAIRE nous entretenir de sa «maison». Je n'ai pas besoin de vous le présenter, mais, depuis son arrivée à Genève en 1972, M. Lapaire a accompli, pour notre musée, un travail considérable, ignoré du public. Ce travail s'est, en quelque sorte,

déroulé dans l'ombre puisqu'il s'agissait, avant tout, de mettre au point le projet de réorganisation de notre Musée.

Ce soir, M. Lapaire va lever un coin du voile...

Ceux qui ont eu le privilège de visiter récemment notre Musée national – et en particulier les salles rénovées consacrées aux œuvres du haut Moyen Age, salles dont la conception et la réussite sont l'œuvre de M. Lapaire – savent que nous allons entendre ce soir des choses neuves et dignes du plus haut intérêt.

Le président:  
Denis BLONDEL

#### RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'EXERCICE 1974

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de notre société pour l'exercice 1974.

Nos revenus ont atteint 12 924 fr. 80 contre 13 287 fr. 50 l'an dernier et se répartissent comme suit:

Revenus des titres:	Fr. 9.174,80
Cotisations des membres:	3.750,—
Total	Fr. 12.924,80

Les dépenses ont été de 3754 fr. 30.

La valeur totale de nos actifs s'élève à 219 823 fr. 60 alors qu'elle était de 221 553 fr. 05 à fin 1973.

Les objets achetés ou reçus en dons depuis la constitution de notre société représentent une valeur de 523 806 fr. 85.

Genève, le 27 mai 1975.

Le trésorier:  
Jacques DARIER

#### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1974

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé à la vérification des comptes au 31 décembre 1974.

Nous avons pointé les soldes du grand-livre avec ceux du bilan et du compte de profits et pertes qui vous sont soumis et constaté leur parfaite concordance.

Nous vous engageons donc à accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et à donner décharge à votre comité de sa gestion pour l'année écoulée.

Genève, le 27 mai 1975.

Les vérificateurs des comptes:  
Edouard MOURON et Georges GAY

